



NOTE AUX RÉDACTIONS

**Visite officielle en Polynésie française de Nicole BELLOUBET, garde des Sceaux, ministre de la Justice
du mercredi 17 au dimanche 21 juillet 2019**

Paris, le 15 juillet 2019

Madame Nicole Belloubet, garde des Sceaux, ministre de la Justice, se rendra en Polynésie française du mercredi 17 au dimanche 21 juillet.

Programme prévisionnel

Mercredi 17 juillet

- 05h25 Arrivée de Nicole BELLOUBET**, garde des sceaux, ministre de la justice à l'aéroport de Tahiti-Faa'a
 - Accueil républicain
- 05h35 Point presse** - Salon d'honneur de l'aéroport
- 05h50 Danses traditionnelles** - Hall public de l'aéroport *(en présence de la presse)*
- 08h00 Dépôt de gerbe par la Ministre** - Monument aux Morts, avenue Pouvana'a A O'opa, Papeete *(en présence de la presse)*
- 08h20 Entretien avec Monsieur Edouard FRITCH, Président de la Polynésie française** – Présidence de la Polynésie française *(Tour images)*

Institutions judiciaires de Papeete

- 09h00 Accueil par les chefs de cours et de juridictions, les magistrats et les fonctionnaires de la cour d'appel et du tribunal de première instance** – Palais de Justice de Papeete
- 09h10 Entretien avec les chefs de cour, les chefs de juridiction et les directeurs**
- 09h40 Visite du tribunal de première instance et de la cour d'appel** *(en présence de la presse)*
 - Casier judiciaire ;
 - Registre du commerce ;
 - Service de la permanence du parquet ;
 - Tribunal mixte de commerce et tribunal du travail ;
 - Service du juge des enfants ;
 - Greffe civil
- 11h15 Inauguration du Tribunal foncier** *(en présence de la presse)*
 - Visite des locaux ;
 - Présentation des études relatives au projet de cité judiciaire ;
 - Discours de la ministre ;
 - Dévoilement de la plaque d'inauguration

12h30 Départ

13h00 Déjeuner républicain – *Résidence du Haut-commissaire*

14h30 Entretien avec Monsieur Gaston TONG-SANG, Président de l'Assemblée de la Polynésie française
Assemblée de la Polynésie française (Tour images)

15h10 Entretien avec les parlementaires – *Résidence du Haut-commissaire (Tour images)*

16h00 Entretien avec Monsieur Kelly ASIN-MOUX, Président du Conseil économique, social et culturel
Résidence du Haut-commissaire (Tour images)

16h30 Entretien avec Maître Benoît BOUYSSIE, Bâtonnier de l'Ordre des avocats *(Tour images)*

Jeudi 18 juillet

Visite officielle à Nuku Hiva *(Séquences ouvertes à la presse)*

08h30 Décollage pour l'île de Nuku Hiva

12h20 Escale à l'aéroport de Hiva Oa

- Accueil par les maires des îles « Sud » Marquises

13h00 Décollage de Hiva Oa

13h40 Arrivée à l'aéroport de Nuku Hiva

- Accueil par les maires des îles « Nord » Marquises

14h55 Arrivée Taïohae

- Cérémonie ;
- Levée des couleurs ;
- Dépôt de gerbe

15h10 Arrivée à la prison de Taïohae

- Visite de l'établissement ;
- Rencontre avec les personnes détenues ;
- Rencontre avec les personnels ;
- Signature du livre d'or.

15h35 Visite de la section détachée de Nuku Hiva

Vendredi 19 juillet

(Séquences ouvertes à la presse)

09h00 Visite de la cathédrale de Taïohae

09h30 Visite du site du « Tiki »

10h05 Visite du fare artisanal

10h40 Présentation des services de l'Etat – *Résidence du chef de la subdivision administratives des îles Marquises*

13h30 Décollage de l'île de Nuku-Hiva pour l'île de Tahiti

16h15 Arrivée à l'aéroport de Tahiti

19h00 Arrivée à la Présidence de la Polynésie française

- Discours du Président de la Polynésie française
- Discours de la ministre

07h30 Visite du centre de détention « Tatutu » de Papeari *(en présence de la presse)* *

- Unités de vie familiale ;
- Poste de centralisation de l'information ;
- Quartier disciplinaire et quartier d'isolement ;
- Centre de détention – aile ouest ;
- Prestations des détenus ;
- Atelier « bois » ;
- Signature du livre d'or.

(Pour des raisons de sécurité certaines séquences ne seront pas ouvertes à la presse)

08h40 Visite de l'antenne de la Protection judiciaire de la jeunesse – Teva i Uta *(en présence de la presse)*

- Présentation ;
- Atelier ;
- Cuisine.

Les journalistes devront impérativement respecter l'anonymat physique, patronymique, géographique et factuel de tous les mineurs. Il ne sera en aucun cas possible de diffuser d'informations permettant de les identifier malgré les autorisations parentales que les équipes éducatives auront pris soin de faire signer.

10H10 Arrivée et visite du centre pénitentiaire de Nuutania *(en présence de la presse)* *

- Dépôt de gerbe devant la stèle Pierre HOATUA dit « PAU »
- Visite de la maison d'arrêt des femmes ;
- Visite du centre pour peines aménagées ;
- Micro-tendu (Presse) ;
- Visite de l'établissement principal ;
- Signature du livre d'or

12h20 Déjeuner républicain – Résidence du Haut-commissaire

Visite officielle à Raiatea

14h20 Arrivée à l'aéroport de Raiatea

- Accueil par les maires de Raiatea

14h45 Arrivée à la mairie d'Uturoa *(en présence de la presse)*

- Présentation des membres du conseil municipal ;
- Discours du maire d'Uturoa ;
- Remerciement de la ministre ;
- Entretien avec Madame le maire et signature du livre d'or

15h35 Visite du centre de détention de Uturoa *(en présence de la presse)* *

- Visite de la zone atelier ;
- Visite du dortoir ;
- Visite de la cuisine ;
- Rencontre avec les agents de l'antenne locale d'insertion et de probation.

16h15 Visite de la section détachée de Raiatea *(en présence de la presse)*

- Greffe civil ;
- Greffe des affaires familiales ;
- Assistance éducative
- Greffe pénal ;
- Archives.

17h20 Décollage de l'île de Raiatea vers l'île de Tahiti

18h20 Arrivée à l'aéroport de Tahiti

07h00 Visite du marché de Papeete

- Dégustation ;
- Signature du livre d'or

08h00 Commémoration de la Journée nationale à la mémoire des victimes de crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes » de France – Dépôt de gerbe – Résidence du Haut-commissaire (en présence de la presse)

08h30 Présentation du foncier en Polynésie française – Présidence de la Polynésie française (en présence de la presse)

18h20 Participation de la ministre au journal télévisé de Tahiti Nui Télévision(TNTV)

19h00 Participation de la ministre au journal télévisé de Polynésie 1^{ère}

*** Pour les séquences en centres pénitentiaires :**

Concernant les personnes détenues majeures, merci de respecter le droit à l'image des personnes détenues tel que prévu par [l'article 41 de la loi pénitentiaire du 24 novembre 2009](#).

Merci de vous accréditer auprès du Haut-Commissariat de la République en Polynésie française
communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr